



Areva au Niger : Imouraren, un désastre annoncé !

Communiqué du 4 mai 2009

Ce 4 mai 2009, Areva et les autorités nigériennes inaugurent l'exploitation uranifère d'Imouraren, le plus grand projet industriel jamais envisagé au Niger. Plus importante mine d'uranium d'Afrique et deuxième au monde, Imouraren devrait voir se prolonger le scandale de l'exploitation de l'uranium nigérien.

Anne Lauvergeon, présidente du groupe français, Mamadou Tandja, président nigérien et l'ambassadeur de France au Niger, font le déplacement. Cette inauguration a lieu un mois après le passage du président Nicolas Sarkozy à Niamey, le 27 mars, venu consacrer l'accord entre le gouvernement nigérien et Areva signé en janvier 2009. Quelques semaines auparavant, la rébellion au Nord Niger sévissant depuis février 2007 avait annoncé une accalmie pour des pourparlers. En somme, tous les acteurs politiques semblent avoir oeuvré pour démarrer rapidement l'activité de la mine.

Le **Collectif Areva ne fera pas la loi au Niger** s'inquiète des conditions de mise en œuvre de ce projet, au niveau écologique, économique et du respect des populations. En effet, Areva, anciennement Cogema, exploite l'uranium au Niger depuis 1968, **exploitation qui ne contribue ni au développement du pays ni à l'amélioration du niveau de vie des Nigériens et qui a des conséquences sanitaires et sociales désastreuses pour la population locale** (à majorité touareg) et pour l'environnement.

La relation bien particulière de la France avec le Niger avait permis par le passé un accès exclusif à l'uranium à un prix ridicule, grâce à un accord signé en 1961. Le contrat d'Imouraren reste dans la même lignée : le gouvernement nigérien n'a que 33% des parts de la société d'exploitation tandis que **le prix d'achat de l'uranium reste bien en deçà des cours du marché international.**

Les mesures de la Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité (CRIIRAD) de 2004 et 2005 montrent que **les eaux distribuées dans la ville minière d'Arlit où opère Areva ne sont pas aux normes de potabilité, avec un taux de contamination dépassant de 7 à 110 fois les recommandations de l'OMS.** La surconsommation d'eau nécessaire aux mines contribue à l'épuisement accéléré des ressources fossiles dans une région qui en manque cruellement.

Selon la CRIIRAD encore, d'énormes masses de déchets radioactifs, **dits improprement « stériles », et des boues radioactives générant des poussières et des gaz comme le radon sont laissées à l'air libre. Un « stérile » a même été identifié à l'entrée de l'hôpital d'Arlit ! Pire, des ferrailles contaminées sont utilisées par la population, l'exposant ainsi directement à la radioactivité.**

Alors que la société civile nigérienne (notamment l'association Aghir In Man, le réseau ROTAB, ...) a alerté Areva et les responsables politiques nigériens sur la question, rien n'a été fait pour revoir cette faite gestion faite au mépris des populations. Il y a fort à craindre qu'Areva s'apprête à reproduire les mêmes conditions d'exploitation à **Imouraren, une mine à ciel ouvert beaucoup plus étendue, située à proximité de zones habitées et de zones de pâturages primordiales pour les populations locales.** Rien que du fait des simples explorations précédant la future extraction, le site de la mine a d'ores et déjà un taux de radioactivité particulièrement élevé. Les résultats de l'étude d'impact réalisée par Areva sont quasi confidentiels et aucune contre-expertise scientifique indépendante garantissant la fiabilité des données n'existe, ce qu'ont pourtant exigé la société civile et des responsables locaux.

Les enjeux liés à l'eau, à l'accès à la terre et aux conséquences sociales ne semblent pas non plus faire partie

des préoccupations du gouvernement français. De même, les décisions liées au nucléaire sont discrétionnaires et émanent directement de l'Élysée. **Ainsi, l'exploitation de l'uranium au Niger se trouve dans une double opacité.**

Pour obtenir le contrat d'Imouraren au Niger, Paris a soigneusement évité d'évoquer les questions qui fâchent relatives aux exactions de l'armée nigérienne au Nord Niger constatées par l'ONU ou de revenir sur l'éventuelle prolongation du mandat du président nigérien, qui serait anticonstitutionnelle, alors que les élections présidentielles sont prévues en décembre 2009.

*Le **Collectif Areva ne fera pas la loi au Niger** demande, pour le site d'Imouraren, qu'Areva et le gouvernement nigérien assurent :*

- **un moratoire sur la mise en exploitation de la mine tant qu'une étude d'impact indépendante n'aura pas été faite et n'aura pas rendu ses conclusions**
- **la reconnaissance et la réparation par Areva des dommages sociaux et environnementaux que ses exploitations ont commis au Niger**
- **la mise en oeuvre de l'ITIE (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives) dès mars 2010 comme annoncé par le gouvernement nigérien pour que la population bénéficie effectivement de l'exploitation des ressources naturelles**
- **que tous les travailleurs de la mine ET les populations vivant à proximité de l'exploitation bénéficient d'un examen médical complet, d'une évaluation rétrospective des doses subies et de l'inscription dans un programme de suivi sanitaire à long terme réalisé par des organismes médicaux compétents et indépendants**
- **que des taxes parafiscales, comme il en existe en France, soient prélevées et confiées à un organisme de gestion spécialisé et indépendant pour la remise en état des sites après extraction et pour une gestion saine, équitable et concertée des ressources en eau.**

Contacts presse

Tchinaghen : Anne Roussel – roussel_annesimone@yahoo.fr - 06 62 56 96 13
Samira Clady – clady.samira@neuf.fr - 06 85 05 07 74

Survie : Stéphanie Dubois de Prisque - stephanie.duboisdeprisque@survie.org - 01 44 61 03 25